



# Demande d'allocation de soutien familial (Asf)



Merci de compléter également un formulaire de déclaration de situation. Art. L.523-1 à L.523-3 et L.581-1 à 10 et R.523-1 à R 523-8 et R. 581-1 à R. 581-9 et L.755-17, D.755-7 et D.755-8 du code de la Sécurité sociale.

#### **►**Votre situation

- Vous vivez seul(e) avec votre (vos) enfant(s).
- Ou vous vivez seul(e) ou en couple avec un ou plusieurs enfant(s) recueilli(s).

L'un au moins de vos enfants est :

- orphelin de l'un ou de ses deux parents,
- ou non reconnu par l'un ou ses deux parents,
- ou reconnu et pour lequel l'obligation d'entretien n'a pas été fixée par décision de justice,
- ou reconnu et pour lequel une pension alimentaire a été fixée mais n'est pas ou plus versée par l'autre parent (ou payée partiellement).

#### **►**Ce qu'il faut savoir

L'allocation de soutien familial (Asf) est une prestation versée en faveur d'un ou plusieurs enfant(s) :

- Si l'enfant est orphelin de l'un ou de ses deux parents, ou non reconnu par l'un ou ses deux parents : l'allocation est versée jusqu'aux 20 ans de l'enfant.
- Si l'enfant a été reconnu par l'autre parent : l'engagement d'une action en justice ou d'une médiation familiale est nécessaire pour déterminer le montant de l'obligation d'entretien (pension alimentaire ou contribution aux charges du mariage) ; sans démarche de votre part dans un délai de 4 mois, le droit à l'Asf sera interrompu.
- Si l'enfant a été reconnu par l'autre parent et qu'une pension alimentaire a été fixée mais n'est pas (ou plus) versée par l'autre parent (ou payée partiellement) : en demandant l'Asf, vous donnez subrogation et mandat **exclusif** à votre caisse pour engager à votre place une démarche de recouvrement contre le parent défaillant. Le recouvrement mis en place concernera l'intégralité de la pension alimentaire (quel que soit son montant).

L'allocation est alors considérée comme une avance, faite par votre caisse, sur la pension alimentaire due. Si l'action engagée aboutit, votre caisse vous reversera les sommes qu'elle aura récupérées en déduisant les mensualités d'Asf versées.

IMPORTANT : si vous avez déjà mandaté un huissier pour obtenir le versement de la pension alimentaire, vous devez le décharger du recouvrement pour bénéficier de l'Asf.

## **▶** Vos démarches - Renseignez chaque rubrique de cette demande afin de faciliter son traitement et le calcul de vos droits.

- Si vous demandez l'Asf pour des enfants que vous avez recueillis, remplissez cette demande en indiquant les renseignements concernant l'un des parents du ou des enfant(s) concerné(s) et complétez pour l'autre parent, le formulaire : « Demande complémentaire Asf tiers-recueillant ».
- Si vous êtes bénéficiaire du Rsa et estimez pouvoir être dispensé par le Président du Conseil général d'engager des démarches en fixation de pension contre l'autre parent compte tenu de sa situation, complétez également le formulaire «Allocation de soutien familial Demande de dispense d'engagement de procédure en fixation d'une pension alimentaire».
- A tout moment, un service de **médiation familiale** est à votre disposition. Il peut vous aider à dépasser un conflit avec votre ex-conjoint, concubin ou pacsé, et à trouver un accord sur les aspects concerts concernant vos enfants et liés à la séparation.

Contactez votre Caf ou votre MSA pour obtenir les coordonnées des services de médiation familiale de votre département. Pour toute information complémentaire, vous pouvez aussi consulter le site <a href="www.caf.fr">www.caf.fr</a> ou <a href="www.caf.fr">www.msa.fr</a>, en fonction du régime de protection sociale dont vous dépendez.

dont vous dependez.			
Merci de rappeler votre identité Nom de famille :	Prénoms (dans l'ordre de l'état civil)	:	_
Nom d'usage : (facultatif et s'il y a lieu)			
Date de naissance :			
Numéro d'allocataire (si vous en possédez un) :			
Numéro de Sécurité sociale :			
Vous demandez l'Asf au titre d'un enfant que vous av	vez recueilli : 🗌 oui 🔲 non		
Les enfants ayant les mêmes parent Dans le cas contraire, vous devez compléter une dem			0/2013
Nom de l'enfant	Prénoms de l'enfant (dans l'ordre de l'état civil)	Date de naissance de l'enfant	- 10
1			р
2			136
3			/
'			S

Emplacement réservé

Date de la demande 06/08/2014

DASF

Page 1/4

IDX W 1100002 A



## 2 Demande d'allocation de soutien familial

le père la mère	
Nom de famille :	Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) :
Nom d'usage :	
(facultatif et s'il y a lieu)	
☐ Il(elle) n'a pas reconnu le(s) enfant(s)	
☐ Il(elle) est décédé(e) le ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	
Si ce parent n'a pas reconnu l'enfant ou s' demande.	'il est décédé, ne complétez pas les autres rubriques. Datez et signez seulement votre
Date de naissance :	
Lieu de naissance :	
Dernière adresse connue :	
N° Sécurité sociale :	
	et des sociétés ou au répertoire des métiers :
	et son N° de compte :
	n entreprise :
	•
S'il perçoit des revenus autres que d'activité, qui le lui verse :	
Quelle est votre situation vis En fonction de la situation, veuille:  Vous n'avez aucune décision fixant une verse une participation financière fixée	s à vis de ce parent ? z vous reporter à la page 4 pour connaître les pièces à joindre. pension, et ce parent : e à l'amiable depuis le :
Quelle est votre situation vis En fonction de la situation, veuille:  Vous n'avez aucune décision fixant une verse une participation financière fixée ne verse pas ou plus la participation fi	à à vis de ce parent ?  z vous reporter à la page 4 pour connaître les pièces à joindre.  pension, et ce parent : e à l'amiable depuis le :
Quelle est votre situation vis En fonction de la situation, veuille:  Vous n'avez aucune décision fixant une verse une participation financière fixée	à à vis de ce parent ?  z vous reporter à la page 4 pour connaître les pièces à joindre.  pension, et ce parent : e à l'amiable depuis le :
Quelle est votre situation vis En fonction de la situation, veuille:  Vous n'avez aucune décision fixant une verse une participation financière fixée ne verse pas ou plus la participation fi	à à vis de ce parent ?  z vous reporter à la page 4 pour connaître les pièces à joindre.  pension, et ce parent :  e à l'amiable depuis le :  nancière fixée à l'amiable depuis le :  de pension
Quelle est votre situation vis En fonction de la situation, veuille:  Vous n'avez aucune décision fixant une verse une participation financière fixée ne verse pas ou plus la participation fi  Vous avez une décision qui ne fixe pas o	à à vis de ce parent ?  z vous reporter à la page 4 pour connaître les pièces à joindre.  pension, et ce parent :  e à l'amiable depuis le :  nancière fixée à l'amiable depuis le :  de pension
Quelle est votre situation vis En fonction de la situation, veuille:  Vous n'avez aucune décision fixant une verse une participation financière fixée ne verse pas ou plus la participation fi  Vous avez une décision qui ne fixe pas co  Vous avez un jugement qui a fixé une p n'a jamais été payée n'est plus payée depuis au moins deux	à vis de ce parent ?  z vous reporter à la page 4 pour connaître les pièces à joindre.  pension, et ce parent : e à l'amiable depuis le : nancière fixée à l'amiable depuis le : de pension ension. Mais cette pension : a mois consécutifs. Précisez le dernier mois payé :
Quelle est votre situation vis En fonction de la situation, veuille:  Vous n'avez aucune décision fixant une verse une participation financière fixée ne verse pas ou plus la participation fi  Vous avez une décision qui ne fixe pas co Vous avez un jugement qui a fixé une p n'a jamais été payée	à vis de ce parent ?  z vous reporter à la page 4 pour connaître les pièces à joindre.  pension, et ce parent : e à l'amiable depuis le : nancière fixée à l'amiable depuis le : de pension ension. Mais cette pension : a mois consécutifs. Précisez le dernier mois payé :
Quelle est votre situation vis En fonction de la situation, veuille:  Vous n'avez aucune décision fixant une verse une participation financière fixéen ne verse pas ou plus la participation fi  Vous avez une décision qui ne fixe pas de la participation	à vis de ce parent ?  z vous reporter à la page 4 pour connaître les pièces à joindre.  pension, et ce parent :  e à l'amiable depuis le :  nancière fixée à l'amiable depuis le :  de pension  ension. Mais cette pension :  a mois consécutifs. Précisez le dernier mois payé :
Quelle est votre situation vis En fonction de la situation, veuille:  Vous n'avez aucune décision fixant une verse une participation financière fixéen ne verse pas ou plus la participation fi  Vous avez une décision qui ne fixe pas control de la situation qui ne fixe pas control de la situation participation fi  Vous avez une décision qui ne fixe pas control de la situation qui ne fixe pas control de la situation qui ne fixe pas control de la situation participation fi  Vous avez un jugement qui a fixé une participation qui ne fixe pas control de la situation, veuilles de la situation participation financière fixée de la participation financière fix	à vis de ce parent ?  z vous reporter à la page 4 pour connaître les pièces à joindre.  pension, et ce parent :  e à l'amiable depuis le :  nancière fixée à l'amiable depuis le :  de pension  ension. Mais cette pension :  a mois consécutifs. Précisez le dernier mois payé :
Quelle est votre situation vis En fonction de la situation, veuille:  Vous n'avez aucune décision fixant une verse une participation financière fixée ne verse pas ou plus la participation fi  Vous avez une décision qui ne fixe pas co vous avez un jugement qui a fixé une p n'a jamais été payée n'est plus payée depuis au moins deux est payée partiellement depuis le :  Vous avez entrepris des démarches qui pour faire fixer une pension alimentain pour obtenir la révision du jugement qui	sà vis de ce parent ?  z vous reporter à la page 4 pour connaître les pièces à joindre.  pension, et ce parent : e à l'amiable depuis le : nancière fixée à l'amiable depuis le : de pension  ension. Mais cette pension : sont en cours : re pour vous-même pour le(s) enfant(s)
Quelle est votre situation vis  En fonction de la situation, veuille:  Vous n'avez aucune décision fixant une verse une participation financière fixée ne verse pas ou plus la participation fi  Vous avez une décision qui ne fixe pas co  Vous avez un jugement qui a fixé une p n'a jamais été payée n'est plus payée depuis au moins deux est payée partiellement depuis le :  Vous avez entrepris des démarches qui pour faire fixer une pension alimentain	sà vis de ce parent ?  z vous reporter à la page 4 pour connaître les pièces à joindre.  pension, et ce parent : e à l'amiable depuis le : nancière fixée à l'amiable depuis le : de pension  ension. Mais cette pension : sont en cours : re pour vous-même pour le(s) enfant(s)
Quelle est votre situation vis En fonction de la situation, veuille:  Vous n'avez aucune décision fixant une verse une participation financière fixéen ne verse pas ou plus la participation fi  Vous avez une décision qui ne fixe pas de la participation fi  Vous avez une décision qui ne fixe pas de la participation fi  vous avez une décision qui ne fixe pas de la participation fi  vous avez une décision qui ne fixe pas de la participation fi  vous avez une décision qui ne fixe pas de la participation fi  vous avez une participation qui ne fixe pas de la participation fi  vous avez entrepris des démarches qui pour faire fixer une pension alimentain pour obtenir la révision du jugement qui une médiation familiale est en cours	sà vis de ce parent ?  z vous reporter à la page 4 pour connaître les pièces à joindre.  pension, et ce parent : e à l'amiable depuis le : nancière fixée à l'amiable depuis le : de pension  ension. Mais cette pension : s mois consécutifs. Précisez le dernier mois payé :
Quelle est votre situation vis En fonction de la situation, veuille:  Vous n'avez aucune décision fixant une verse une participation financière fixéen ne verse pas ou plus la participation fi  Vous avez une décision qui ne fixe pas de la participation fi  Vous avez une décision qui ne fixe pas de la participation fi  vous avez une décision qui ne fixe pas de la participation fi  vous avez une décision qui ne fixe pas de la participation fi  vous avez une décision qui ne fixe pas de la participation fi  vous avez une participation qui ne fixe pas de la participation fi  vous avez entrepris des démarches qui pour faire fixer une pension alimentain pour obtenir la révision du jugement qui une médiation familiale est en cours	sà vis de ce parent ?  z vous reporter à la page 4 pour connaître les pièces à joindre.  pension, et ce parent : e à l'amiable depuis le : nancière fixée à l'amiable depuis le : de pension  ension. Mais cette pension : sont en cours : re pour vous-même pour le(s) enfant(s) qui ne fixe pas de pension  ontre l'autre parent pour le motif suivant :
Quelle est votre situation vis  En fonction de la situation, veuille:  Vous n'avez aucune décision fixant une verse une participation financière fixée ne verse pas ou plus la participation fi  Vous avez une décision qui ne fixe pas d  Vous avez un jugement qui a fixé une p n'a jamais été payée n'est plus payée depuis au moins deux est payée partiellement depuis le :  Vous avez entrepris des démarches qui pour faire fixer une pension alimentain pour obtenir la révision du jugement q une médiation familiale est en cours  Vous n'avez pas engagé de démarche ce il n'a pas les moyens matériels pour fa vous ne connaissez pas son adresse ou	sà vis de ce parent ?  z vous reporter à la page 4 pour connaître les pièces à joindre.  pension, et ce parent : e à l'amiable depuis le : nancière fixée à l'amiable depuis le : de pension  ension. Mais cette pension :  a mois consécutifs. Précisez le dernier mois payé :  sont en cours : re pour vous-même pour le(s) enfant(s) qui ne fixe pas de pension

## 3 Demande d'allocation de soutien familial

-Subrogation et	mandat			
familiales/Caisse de Mi Je donne également <b>ma</b>	utualité sociale Agricole.			nisse d'Allocations cole pour engager ou poursuivre
☐ de la prestation con	pensatoire ou de la pensior	alimentaire due pour moi-n	nême	
des subsides ou de l	'a pension alimentaire due p	our mes autres enfants non l	bénéficiaires de l'Allo	ocation de soutien familial
Précisez ci-dessous	quels sont ces autres enfant	s:		
Nom	<b>Prénoms</b> (dans l'ordre de l'état civil)	Date de naissance	Vit-il avec vous ?	A votre charge depuis le
			□ oui □ non	
			□ oui □ non	
			□ oui □ non	
		Signature de l'all	ocataire, de son représe	ntant ou de l'enfant majeur
Je certifie sur l'honneur l'exa A Si le signataire est un représent précisez ci-dessous ses nom, pro-	ctitude de cette déclaration et des d ant de l'allocataire,	ocuments joints, Le:		
,		Signature de l'all	ocataire, de son représe	ntant ou de l'enfant majeur
La Caf/MSA vérifie l'exactitue (Articles L. 114-9 - dépôt de p sociale - prononcé de pénalités La loi 78-17 du 06/01/1978 m	de des déclarations (Article L. 114-19 lainte de la Caisse pouvant aboutir à ).	fichiers et aux libertés s'applique aux	pi punit quiconque se rend copeine de prison, L. 114-13 -	oupable de fraude ou de fausse déclaration amende, L. 114-17 du code de la Sécurit nulaire. Elle garantit un droit d'accès et de
Emplacement réservé				

### 4 Demande d'allocation de soutien familial

#### ▶Pièces à joindre à votre demande en fonction de votre situation

Si vous êtes tiers-recueillant, vous devez joindre les pièces justificatives concernant chacun des parents.

	Vous devez fournir
Votre enfant n'est pas reconnu par l'autre parent	Copie du livret de famille à jour ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant datant de moins de 3 mois.
Le lien de parenté avec l'autre parent n'est pas définitivement établi et une action en contestation de filiation est en cours	Attestation de l'avocat.
Vous n'avez aucune décision fixant une pension	<ul> <li>Une attestation d'état d'avancement de la médiation familiale OU</li> <li>une copie de la requête ou de l'assignation OU</li> <li>copie de la convocation du juge aux affaires familiales OU</li> <li>une attestation de votre avocat OU</li> <li>la convocation au bureau d'aide juridictionnelle.</li> </ul>
Vous avez une décision qui ne fixe pas de pension	<ul> <li>- La copie du jugement</li> <li>OU</li> <li>- la copie de l'accord homologué par le juge aux affaires familiales issue d'une médiation familiale</li> <li>OU</li> <li>- la copie du projet d'entente issue d'une médiation familiale</li> </ul>
Vous avez un jugement qui a fixé une pension	- L'original du ou des jugements ou de la convention homologuée par le juge aux affaires familiales issue d'une médiation familiale  ET - la copie de la notification du jugement ou l'acte de signification du jugement par l'huissier.  ET - la liste des versements effectués (dates et montants) sur papier libre, datée et signée
Vous avez entrepris des démarches pour la fixation d'une pension alimentaire ou pour obtenir la révision d'un jugement qui ne fixe pas de pension	- Une copie de la requête ou de l'assignation OU  - une attestation de votre avocat OU  - copie de la convocation du juge aux affaires familiales OU  - la convocation au bureau d'aide juridictionnelle OU  - une attestation d'état d'avancement de la médiation familiale
Vous n'avez pas engagé de démarches contre l'autre parent	Une lettre datée et signée précisant la situation de l'autre parent (bénéficiaire du Rsa, incarcéré, avec des ressources très faibles,)  ET  Toutes pièces en votre possession justifiant sa situation (attestation maladie, attestation d'absence d'indemnisation, attestation de Pôle emploi).  En cas de chômage, de maladie, d'incarcération, etc, vous n'êtes pas obligé d'engager une action en justice contre le ou les parent(s) pour obtenir cette allocation. S'il se trouve dans une situation particulière (parent mineur par exemple), prenez contact avec votre caisse.

Vous pouvez dans certains cas bénéficier de l'aide juridictionnelle ; pour plus d'informations, renseignez-vous auprès du greffe du tribunal de grande instance.





## Allocation de soutien familial (Asf) Demande complémentaire tiers-recueillant



Art. L.523-1 à L.523-3 et L.581-1 à 10 et R.523-1 à R 523-8 et R. 581-1 à R. 581-9 du code de la Sécurité sociale Loi 91-650 du 9 juillet 1991

L.755-17, D.755-7 et D.755-8 du code de la Sécurité sociale

Ceci est le formulaire complémentaire à joindre, par les tiers recueillant un(des) enfant(s), à la demande d'Allocation de soutien familial.

-Merci de rappeler votre identité  Nom de famille : (de naissance)	Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) :
Nom d'usage :  (facultatif et s'il y a lieu)	
Date de naissance :	
Numéro d'allocataire (si vous en possédez un) :	
Numéro de Sécurité sociale :	
Vous demandez l'Asf au titre d'un enfant que vous avez	recueilli :  oui  non
Les enfants ayant les mêmes parents   Dans le cas contraire, vous devez compléter une demand Nom de l'enfant  1 2 3	de d'Asf par enfant né de parents différents.  Prénoms de l'enfant (dans l'ordre de l'état civil)  Date de naissance de l'enfant
4	t (autre que celui mentionné en p. 2 de la «Demande d'Asf»)
Les renseignements indiqués ci-dessous concernent :  le père la mère	o (audo que com mente em pr. 2 de la «2 emanae a. ».».
Nom de famille :	Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) :
Nom d'usage :	
☐ Il(elle) n'a pas reconnu le(s) enfant(s) ☐ Il(elle) est décédé(e) le ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	
Si ce parent n'a pas reconnu l'enfant ou s'il est décé demande.  Date de naissance :	dé, ne complétez pas les autres rubriques. Datez et signez seulement votre
Lieu de naissance :	
Dernière adresse connue :	
N° Sécurité sociale :	
	ciétés ou au répertoire des métiers :
	le compte :
Nom et l'adresse de son employeur ou de son entreprise	
S'il perçoit des revenus autres que d'activité, précisez le qui le lui verse :	eur nature, leur montant ainsi que, pour chacun d'eux, le nom de l'organisme
	S 7135 - 10/2013

Emplacement réservé

Date de la demande 06/08/2014

**ASFT** 

Page 1/2

IDX W 1100201 N



## 2 Demande Asf tiers-recueillant

Quelle est votre situation vis à vis d En fonction de votre situation, veuillez vou soutien familial.	e ce parent ? s reporter à la page 4 de la demande d'Allocation de
☐ Vous n'avez aucune décision fixant une pension, et	t ce narent :
verse une participation financière fixée à l'amiabl	•
ne verse pas ou plus la participation financière fix	•
☐ Vous avez une décision qui ne fixe pas de pension	
	écutifs. Précisez le dernier mois payé :
☐ Vous avez entrepris des démarches qui sont en cou	irs:
pour faire fixer une pension alimentaire pour le(s)	
pour obtenir la révision du jugement qui ne fixe p	
une médiation familiale	r
☐ Vous n'avez pas engagé de démarche contre ce pa	rent nour le motif suivant :
il n'a pas les moyens matériels pour faire face à s	•
	financière. Dans ce cas, votre caisse effectuera parallèlement des démarches
qui vous permettront	This increase Bails of cas, Total cause officerating parameters and administration
d'engager une action en fixation de pension alime	ntaire.
6-6	
Cularia action of manualet	
Subrogation et mandat	
J'ai pris connaissance du fait que ma demande entraîne familiales/Caisse de Mutualité sociale Agricole.	"subrogation et mandat" au profit de ma caisse d'Allocations
	Familiales/Caisse de Mutualité sociale Agricole pour engager ou poursuivre
toute action contre le parent défaillant pour obtenir le pa	
	Signature de l'allocataire, de son représentant ou de l'enfant majeur
	organicare de l'arrocataire, de son representant ou de l'emait majeur
 ►Déclaration sur l'honneur	
Je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration et des document	
A	, Le:
précisez ci-dessous ses nom, prénom, qualité et adresse :	Signature de l'allocataire, de son représentant ou de l'enfant majeur
Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement	
(Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail	le de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration l d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-13 - amende, L. 114-17 du code de la Sécurité
sociale - prononcé de pénalités). La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichier	s et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de
rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a	s et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de traité votre demande.





### Déclaration de situation pour les prestations familiales et les aides au logement



Livres V et VIII du code de la Sécurité sociale Livre III du code de la construction et de l'habitation

Une seule déclaration de situation suffit, même pour plusieurs demandes de prestations. Répondez à toutes les questions qui vous concernent, joignez toutes les pièces justificatives demandées, n'oubliez pas de dater et signer votre déclaration de situation.

-Allocataire	►Conjoint(e), concubin(e) ou pacsé(e)
Personne qui demande les prestations familiales et qui est responsable du dossier	
☐ Monsieur ☐ Madame	☐ Monsieur ☐ Madame
Nom de famille (de naissance):	Nom de famille (de naissance):
Nom d'usage : (facultatif et s'il y a lieu)	Nom d'usage : (facultatif et s'il y a lieu)
Prénoms (dans l'ordre de l'état civil):	Prénoms (dans l'ordre de l'état civil):
Date de naissance :	Date de naissance :
Lieu de naissance : ville département	Lieu de naissance : ville département
Ou pays en cas de naissance à l'étranger :	Ou pays en cas de naissance à l'étranger :
Nationalité :	Nationalité :
☐ Française ☐ UE, EEE* ou Suisse ☐ autre	☐ Française ☐ UE, EEE* ou Suisse ☐ autre
Numéro de Sécurité sociale :	Numéro de Sécurité sociale :
Date d'entrée en France si vous résidiez à l'étranger :	Date d'entrée en France s'il résidait à l'étranger :
* Cf liste des pays en page 4	* Cf liste des pays en page 4
Si vous êtes inscrit à la Caf/MSA de votre département ou avez été inscrit, au cours des 2 dernières années, en France ou à l'étranger, auprès d'un organisme versant des prestations ou avantages familiaux, précisez :  Nom de l'organisme :	S'il est inscrit à la Caf/MSA de son département ou a été inscrit, au cours des 2 dernières années, en France ou à l'étranger, auprès d'un organisme versant des prestations ou avantages familiaux, précisez :  Nom de l'organisme :
-Votre adresse Votre adresse complète :	
Code postal : Commune :	Pays :
Numéros de téléphone - Domicile :	
*	) 
Depuis quelle date résidez-vous à cette adresse ? :	
Combien de personnes vivent à votre domicile (y compris vous et votre	
• Si vous vivez en couple et que votre conjoint, concubin ou pacs le pays : depuis quelle da	sé réside à l'étranger, précisez :
Pour bénéficier des prestations familiales, vous et vos enfants devez récommunautaires ou d'accords internationaux.	esider habituellement en France, sauf si votre situation relève des règlements S 7103 j - 10/2013
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

Emplacement réservé

Date de la demande 06/08/2014

**DSIT** 

Page 1/4

IDX W 1005004 U



Déclaration de situation pour les prestations familiales et les aides au logement

		<del>,</del>				
Situation familiale	2					
Vous vivez en couple	na ôtra mariá r	i noosá donuis	le			
Vous vivez seul(e)	1					
☐ Vous êtes célibataire						
☐ Vous êtes divorcé depuis	le					
Uous êtes séparé légalem	nent (séparatio	n sans divorce	avec intervention du juge) o	lepuis le 🗀 L		
			mpu votre pacs depuis le			
☐ Vous êtes veuf ou veuve	depuis le					
Parents séparés						
• Si l'autre parent d'un de v	os enfants est	dans une ou pl	usieurs des situations suivar	ntes, cochez la(les) cas	se(s) corresponda	ante(s):
il réside dans un des Eta	its de l'UE, EI	EE* (hors Franc	ee) ou en Suisse			
il travaille pour un empl						
			emnisation (maladie, chôm			
• Une pension alimentaire es	st-elle fixée et	t/ou versée pour	vos enfants par l'autre par	ent? □ oui □ r	non	
* Cf liste des pays en page 4						
Enfants à votre cha	rge et aut	tres persor	ines de votre foyer			
Si besoin, vous pouvez décla	arer d'autres e	enfants ou perso	1 1	dre à ce formulaire.		
Nom et prénoms	Date	et lieu	Date d'arrivée	Situation actue	elle Enfant	Enfant en
(dans l'ordre de l'état civil)		e naissance	au foyer et lien de parent (Fille, fils, nièce, neveu, enfant recuei	(Scolarité, apprentissage,	activité résidant à	résidence
			parent, aucun lien)	professionnelle*	l'étranger	alternée**
1.						
						*
2						
[						
2						
3						
				_		
4						
						*
5				;		
* Si l'enfant est salarié ou appr	enti, précisez so	on dernier salaire	net mensuel et la date de débu	t de son activité, et date	de fin de contrat s	i apprenti.
** En cas de séparation et de ré						
demander le partage des allocat			ormulaire «Enfant(s) en réside	nce alternée - Déclarati	on et choix des par	rents» sur
caf.fr ou msa.fr ou demandez-le						
- Si vous êtes âgé(e)	de moin	s de 25 an	s ou si votre conj	oint(e), concul	oin(e)	
ou pacsé(e) est âg			-			
↑ Si vous demandez des pre	estations. vos t	oarents et/ou cei	x de votre conioint ne pourr	ont plus bénéficier des	prestations au'ils	percoivent
Si vous demandez des pre pour vous en tant qu'enj	fant à leur cha	arge.	<i>y</i> · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		1	<i>T</i> - 3
		■ Paı	ents de l'allocataire	■ Parents du co	onjoint, concubin o	ou pacsé
L'un de vos parents perçoit-	il pour vous			_		
des prestations familiales, A	pl, Rsa?		∟ oui ∟ non		oui 🗀 non	
Si oui, Nom du parent alloca						
Prénoms:						
Adresse:						
Code postal et commune :				i contract of the contract of		
Organisme de prestations fai					• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
Numéro d'allocataire (s'il en po						
Marmóna da gágamitá gagiala						

## Déclaration de situation pour les prestations familiales et les aides au logement

-Situation(s) professionnelle(s)	) actuelle(s)	
	■ Allocataire	■ Conjoint(e), concubin(e) ou pacsé(e
■ Salarié (y compris en préretraite progressive)  Nature du contrat (Cdd, Cdi, intérim, etc.)	depuis le	depuis le
■ Apprenti	depuis le	•
Stagioire de la formation professionnelle	fin le :	_
Stagiaire de la formation professionnelle  Travailleur in départ au ampleusur		
■ Travailleur indépendant ou employeur	_	
Non salarié agricole	depuis le	
Auto-entrepreneur	_ ^	
■ Conjoint collaborateur	depuis le depuis le	
S'il y a lieu, le nom de l'employeur ou de l'organisme		
de formation et son adresse :		
Vous ou votre employeur cotisez en France:	☐ à l'Urssaf ☐ à la MSA (r	régime agricole) 🔲 à l'Urssaf 🔲 à la MSA (régime agricole)
	autre régime, lequel ?	autre régime, lequel ?
à l'étranger :	précisez le pays :	précisez le pays :
■ Chômeur (indemnisé ou non)	depuis le uuuuu	depuis le
Si indemnisé, précisez l'organisme		
S'agit-il de chômage partiel ?	□ oui □ non	□ oui □ non
$\blacksquare$ Retraité, pensionné (y compris en préretraite totale) .	depuis le depuis	depuis le 🗀 🗀 🗆
De quel(s) régime(s) percevez-vous une pension?	_	
■ En maladie	depuis le	
■ Autre cas (congé maternité, congé parental, hospitalisation, détention sauf régime de semi-liberté, longue maladie, etc.).:  Nom et adresse de l'établissement en cas	depuis le Précisez la situation :	D depuis le Depuis le Précisez la situation :
d'hospitalisation ou de détention :		
Si pour une de ces situations, les indemnités ou pensions sont versées par un pays étranger :	Nom de l'organisme et pays :	Nom de l'organisme et pays :
■ Etudiant	depuis le	
■ Sans activité professionnelle		
_ cano accessor	depuis toujours	depuis toujours
Déclaration sur l'honneur		
Je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration e Fait à :	•	
Si le signataire est un représentant de l'allocataire, précisez ci-	dessous	ature de l'allocataire ou de son représentant

Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

La Caf/MSA vérifie l'exactitude des déclarations (Article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L.114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-13 - amende, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités).

La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

## Déclaration de situation pour les prestations familiales et les aides au logement

#### ► Pièces à joindre à votre déclaration

Si vous n'êtes pas encore allocataire, veuillez joindre toutes les pièces qui vous sont demandées. Attention, vous pouvez être concernés par plusieurs rubriques.

Si vous êtes déjà allocataire, veuillez joindre uniquement les pièces relatives à votre changement de situation ou à l'arrivée d'une personne à votre foyer.

La Caf ou la MSA est susceptible de vous demander des pièces complémentaires.

Dans tous les cas, pour les nouveaux allocataires	<ul> <li>un relevé d'identité bancaire (avec code BIC - IBAN);</li> <li>un formulaire Caf ou MSA de déclaration de ressources de l'avant dernière</li> </ul>		
anocatanes	année civile téléchargeable sur caf.fr ou msa.fr (nécessaire pour étudier vos droi aux prestations sous condition de ressources).		
Si vous attendez un enfant	• la déclaration de grossesse établie par un praticien.		
Si vous ou votre conjoint, concubin ou pacsé êtes en chômage partiel	• l'attestation de l'employeur ou la photocopie des bulletins de salaires des mois concernés.		
Si vous ou votre conjoint, concubin ou pascsé êtes au chômage et relevez d'un autre organisme que Pôle Emploi	• la photocopie de la notification d'attribution ou de refus d'allocation.		
Si vous ou votre conjoint, concubin ou pacsé êtes pensionné de plusieurs régimes à la fois (général, agricole) ou d'un pays étranger	• la photocopie des notifications d'attribution de chacune des pensions (retraite de base et invalidité), y compris de réversion.		
Pour vous et toutes les personnes de votre foyer de nationalité étrangère nées hors de France	• la photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport ou du titre de séjour** en cours de validité ou visa long séjour valant titre de séjour ou, en l'absence d'un de ces documents, carte de ressortissant d'un état de l'UE ou de l'EEE* ou carte du combattant (avec photo) ou livret de circulation.		
Si vous êtes de nationalité étrangère autre que UE, EEE* ou Suisse	• <i>pour vous :</i> la photocopie de votre titre ou document de séjour** en cours de validité ;		
	• et, pour vos enfants mineurs, s'ils sont nés à l'étranger : la photocopie du certificat de l'Ofii (ex. Anaem) délivré dans le cadre du regroupement familial ou du visa délivré par l'autorité consulaire et comportant le nom de l'enfant si un parent a un titre de séjour avec la mention «Scientifique» ou attestation préfectorale certifiant la régularité du séjour de l'enfant dont un parent est détenteur d'une carte de séjour temporaire avec la mention «Vie privée et familiale» attribuée au titre d'une régularisation exceptionnelle.		
Si vous avez à votre charge des enfants majeurs de nationalité étrangère autre que UE, EEE* ou Suisse	• la photocopie de leur titre ou document de séjour** en cours de validité.		
Si vous êtes demandeur d'asile, réfugié, apatride ou bénéficiaire d'une protection subsidiaire	• pour vous : la photocopie lisible de votre titre de séjour** en cours de validité ou récépissé constatant l'admission en France au titre de l'asile ou récépissé constatant la reconnaissance d'une protection internationale avec la décision de l'Ofpra ou de la Cour Nationale du Droit d'asile précisant le type de protection accordée;		
	• et, pour vous et votre conjoint : la photocopie lisible d'un acte de naissance ou, en l'absence de ce document, du document d'état civil établi par l'Ofpra ;		
	• et, pour les enfants à votre charge: la photocopie lisible d'un acte de naissance ou, en l'absence de ce document, la photocopie du livret de famille ou du document d'état civil établi par l'Ofpra.		

<sup>\*</sup> Les pays de l'Union européenne (UE) et de l'Espace économique européen (EEE)

Allemagne – Autriche – Belgique – Bulgarie – Chypre – Croatie – Danemark – Espagne – Estonie – Finlande – France – Grèce – Hongrie – Irlande – Islande – Italie – Lettonie – Liechtenstein – Lituanie – Luxembourg – Malte – Norvège – Pays Bas – Pologne – Portugal – République Tchèque – Royaume-Uni – Slovaquie – Slovénie – Suède.

<sup>\*\*</sup> La Caf/MSA vérifie les documents transmis auprès des services du Ministère de l'Intérieur.